

G5 SAHEL



SECRETARIAT EXECUTIF

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

Recrutement d'un (1) Consultant pour l'élaboration d'un manuel de formation sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent dans l'espace du G5 Sahel

Ouverture de l'appel : 01 juin 2023
Clôture de l'appel : 01 juillet 2023

AMI N° 001-2023

1. Le G5 Sahel est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de développement et de sécurité, créé en 2014 par cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad. Il a pour objet de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ; d'allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ; et enfin de promouvoir un développement régional inclusif et durable.
2. Le Secrétariat exécutif du G5 Sahel à travers le Département Gouvernance a développé un certain nombre d'instruments et d'outils en matière de prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent. C'est ainsi qu'un guide régional de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent a été élaboré, un lexique en six (06) langues conçues et une Cellule Régionale de prévention de la Radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent (CELLRAD) avec des antennes nationales mise en place.
3. La CELLRAD a en charge la responsabilité de piloter et de coordonner les activités de ses antennes nationales dans les pays qui, en retour, doivent lui transmettre des informations détaillées sur les travaux faits en matière de prévention au niveau national, des documents nécessaires à l'organisation de formations ou des rencontres techniques nationales, des données multimédia illustrant les activités au niveau des pays en matière de prévention, des données liées au fonctionnement des antennes et toutes autres informations pertinentes pour la bonne réalisation des missions précitées. Le G5 Sahel a également mis en place, une Plateforme des Femmes du G5 Sahel ainsi qu'une Coordination des Conseils nationaux de la jeunesse.
4. Dans le cadre du projet « Mieux vivre ensemble au Sahel » développé par le Secrétariat Exécutif du G5 sahel avec l'appui financier de Open Society-Africa, il est prévu une consultance visant à l'élaboration d'un manuel de formation sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent dans l'espace du G5 Sahel. Ce manuel sera un outil qui soutiendra le renforcement des capacités des acteurs d'application des lois, des forces de défense et de sécurité, les jeunes et femmes pour prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation. Ce manuel permettra également aux acteurs des pays membres du G5 Sahel de renforcer leurs connaissances et leur compréhension dans le domaine de l'extrémisme violent. C'est pourquoi il est proposé d'organiser après l'élaboration du manuel un atelier technique de renforcement des capacités de personnels faisant partie de ces structures de défense et de sécurité en matière de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation afin d'apporter une réelle valeur ajoutée à l'exercice des missions du SE G5S et d'accroître son efficacité.

5. La réalisation de ce projet comprend deux principales étapes notamment l'identification et l'analyse diagnostique des expériences des pays membres du G5 Sahel en matière de traitement judiciaire des cas de terrorisme, d'extrémisme violent et de radicalisation afin de faire des propositions de modules de formation à l'attention des magistrats d'une part et l'élaboration et l'administration des modules lors d'un atelier de renforcement de capacités et de partage d'expériences.
6. Le/la Consultant(e)intéressé(e) doit fournir les informations indiquant qu'il est qualifié pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Il doit présenter l'équipe de Consultant et leurs CV en mettant en valeur leurs compétences et références par rapport à des missions similaires dans des institutions régionales ou sous-régionales.
7. Il/elle doit être titulaire au moins d'un Bac + 5 au minimum, et avoir un diplôme universitaire dans l'un des domaines suivants : Sciences Politiques, Anthropologie, Sociologie, Droit, Littérature, Communication/Journalisme ou tout autre domaine connexe. Ils/elles devront justifier d'une expérience de travail de 05 ans au minimum au Sahel dans un domaine ayant trait à la thématique. La maîtrise de la langue française, la familiarité avec le vocabulaire spécifique, voire technique utilisé dans la lutte contre l'extrémisme violent, le terrorisme et la radicalisation seront des critères de sélection majeurs.
8. Le/la consultant/consultante doit fournir les documents suivants pour être éligibles pour l'appel à manifestation :
 - CV détaillé actualisé ;
 - Exemplaires d'au moins un programme/ manuel de formation conçus antérieurement ;
 - Références attestées ;
 - Une offre technique comprenant, une note explicative de la compréhension de la commande, une méthodologie, une proposition indicative du sommaire du manuel de formation et du cahier du formateur, proposition schéma de formation, un programme indicatif de formation ; et un chronogramme ;
 - Une offre financière.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises au Secrétariat Exécutif du G5 Sahel par e-mail à l'adresse électronique suivante : **dept.gouvernance@g5sahel.org** et **contact@g5sahel.org**.
La date limite de dépôt est fixée au 01 juillet 2023.